RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 00323
Numéro SIREN : 893 317 537
Nom ou dénomination : ABK SOLUTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 31/10/2023 sous le numéro de dépôt 17245

P.B.S.D.
AUDIT CONSEIL

REVISION GESTION EXPERTISE - COMPTABLE

Société inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Paris

ABK SOLUTIONS

9, rue des Epis
44680 Ste Pazanne
893 317 537 R.C.S. Nantes

Rapport du commissaire à la transformation pour la transformation de la société en société par actions simplifiée

P.B.S.D.
AUDIT CONSEIL

ABK SOLUTIONS

9, rue des Epis
44680 Ste Pazanne
893 317 537 R.C.S. Nantes

Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation de la société ABK SOLUTIONS en société par actions simplifiée (SAS)

A l'associé,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée, en application des dispositions des l'articles L. 224-3 et L.223-43 du code de commerce, par décision de l'associée unique, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et de nous prononcer sur la situation de votre société et sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des évènements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

La situation de la société est satisfaisante puisque son actif circulant est supérieur à ses dettes circulantes au 31 décembre 2022. Le niveau de trésorerie au 2 octobre 2023 permet d'assurer la continuité d'exploitation de la société.

P.B.S.D.
AUDIT CONSEIL

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Paris, le 30 octobre 2023

Stéphane DROPSY
Pour la SARL PBSD AUDIT CONSEIL
Commissaire à la transformation

